



2380, av. du Mont-Thabor
Bureau 205
Québec (Québec) G1J 3W7
Tél. : 418-523-4190
Télec. : 418-523-7645
admin@aqrp-sm.org
www.aqrp-sm.org

La 27^e Assemblée générale de l'AQRP

Avis de convocation et ordre du jour

Le mardi 27 juin 2017, de 14 h à 16 h

Siège social de l'AQRP
2380, avenue du Mont-Thabor, bureau 205
Québec (Québec) G1J 3W7

Ordre du jour proposé

1. Vérification des présences et du quorum
2. Ouverture de l'Assemblée générale
3. Mot de la présidente et présentation des administrateurs et administratrices
4. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
5. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 3 juin 2016¹
8. Présentation et adoption du rapport annuel 2016-2017 ²
9. Présentation et adoption du plan d'action 2017-2018
10. Rapport du trésorier
 - a) Présentation et adoption des états financiers 2016-2017
 - b) Dépôt des prévisions budgétaires 2017-2018
11. Ratification des actes des administrateurs / année 2016-2017
12. Nomination d'un vérificateur externe / firme auditeure
13. Période de questions
14. Élection des administrateurs
15. Varia
16. Fermeture de la séance

¹ Le procès-verbal de la précédente assemblée générale (3 juin 2016), le rapport annuel 2016-2017 et le plan d'action 2017-2018 seront déposés séance tenante et transmis par la suite à tous les membres actifs de la corporation ainsi qu'aux personnes qui en feront la demande au secrétariat de l'AQRP.

² Les états financiers 2016-2017 ainsi que les prévisions budgétaires 2017-2018 seront déposés séance tenante. Ils seront également disponibles, sur demande, au secrétariat de l'AQRP.

L'AQRP : le carrefour par excellence pour se concerter, se mobiliser et aller ensemble encore plus loin!

Récipiendaire du Prix d'excellence Pionnier du rétablissement 2013 et 2015 de PSR/RPS Canada

Gestionnaire du programme québécois Pairs Aidants Réseau

Gestionnaire du Réseau d'entendeurs de voix québécois (REVQuébécois)

Organisme formateur agréé par la Commission des partenaires du marché du travail